



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Lundi 10 mai 2021

**PHILIPPE CHALUMEAU**  
DÉPUTÉ D'INDRE-ET-LOIRE  
1<sup>ère</sup> CIRCONSCRIPTION

**Sécurité du territoire départemental**  
**Maintien de la Section Aérienne de Gendarmerie (SAG) à Tours**

Le Député de TOURS, Philippe CHALUMEAU, est heureux d'avoir reçu, par un courrier officiel en date du 05 mai 2021 de M. le Ministre de l'intérieur Gérald Darmanin, la confirmation de sa décision de maintenir à Tours la Section Aérienne de la Gendarmerie (SAG). Il tient à saluer les efforts de l'État, qui font suite à ses interventions directes auprès du Ministre de l'intérieur et du Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, ainsi que celui des collectivités territoriales, qui par leurs contributions financières, ont permis ce maintien d'un service de sécurité d'exception pour notre Touraine.

**Philippe CHALUMEAU**  
Député d'Indre-et-Loire  
1<sup>ère</sup> circonscription

Contacts Presse

**Amélie BOLANTIN**

06.49.29.64.27

[amelie.bolantin@clb-an.fr](mailto:amelie.bolantin@clb-an.fr)



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Le Ministre

Monsieur Philippe CHALUMEAU  
Député d'Indre-et-Loire  
Assemblée nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS SP 07

Paris, le 05 MAI 2021

Réf. : 21-001939-D/ BDC-CE / NR .

Monsieur le Député,

*Cheer Philippe,*

Vous avez appelé mon attention sur la situation de la section aérienne de la gendarmerie (SAG) de Tours.

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai décidé le maintien à Tours de cette unité, alors que son avenir était posé suite à la fermeture de la base aérienne 705 et la reprise du site par les collectivités territoriales. Cette reprise nécessite des travaux d'aménagement pour permettre une pleine exploitation de la plateforme aéroportuaire et le fonctionnement normal et en sécurité d'une section aérienne de la gendarmerie. Ces travaux devraient pouvoir être engagés rapidement grâce au financement des conseils départementaux d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher. L'Etat participera également au financement de ces travaux et notamment ceux liés aux hangars utilisés par la SAG. La concertation locale, conduite par Madame la préfète, va se conclure par la signature prochaine d'un protocole technico-financier permettant l'engagement des travaux.

La confirmation de l'implantation de la SAG à Tours souligne l'intérêt porté à votre territoire. Elle permettra de disposer d'un hélicoptère venant en appui des forces de sécurité intérieure, tant police que gendarmerie. En outre, elle permet de maintenir une capacité de projection pour l'antenne GIGN de Tours.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Agathe CURY, conseillère parlementaire au sein de mon cabinet, à l'adresse mail suivante : [agathe.cury@interieur.gouv.fr](mailto:agathe.cury@interieur.gouv.fr) ou au numéro suivant : 07.87.11.02.46.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.

*Sinaruent*

*Darmanin*

Gérald DARMANIN

